

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Discussion publique
Cybercriminalité dans les médias sociaux et les cyberenquêtes du SPVM

MONTRÉAL, le 29 novembre 2022 – La Commission de la sécurité publique tient une assemblée publique portant sur les formes de cybercriminalité dans les médias sociaux et les moyens déployés par l'équipe des cyberenquêtes du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

Date et Heure : Mardi 13 décembre 2022 à 13h00

Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

Période de questions et commentaires

Les présentations seront suivies d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public qui assiste à distance. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la Commission.

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à s'inscrire **avant la fin de la pause** suivant les présentations en remplissant le formulaire en ligne disponible à partir du **8 décembre** sur la [page web](#) dédiée. Il sera également possible de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée.

Documentation

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **8 décembre** sur la [page web](#) consacrée au dossier.

Sur demande, toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Accessibilité

L'Édifice Lucien-Saulnier dispose d'une rampe d'accès, d'une porte automatique, de stationnements et de salles de bain accessibles. La salle du conseil est accessible aux

personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques sont accessibles par webdiffusion en direct à partir de la page web du dossier ou en différé sur le compte [YouTube](#) des commissions permanentes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir les dernières nouvelles des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Les membres de la Commission

La Commission de la sécurité publique est présidée par Mme Daphney Colin, conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville, Montréal-Nord, et Mme Christina Smith, mairesse de la Ville de Westmount, en assument les vice-présidences.

Sont également membres : M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, Lachine; Mme Lisa Christensen, conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; M. Marc Doret, maire de la Cité de Dorval; M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, Verdun et Mme Gracia Kasoki Katahwa, mairesse d'arrondissement, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements :

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MT](#)